DUL DE SAINT-LÉON
le 13 décembre 2022

Présent(e)s: Adrien Caillier, Vi Caillier, Lindsay Ketsman, Normand Grenier et Philippe Grenier

Phil – Normand **Adopté**
Que l'agenda soit comme suit: projet d'eau – Patrick Colvin (compagnie de remorquage dans le village) – le party de Noël

Lindsay – Phil **Adopté**
Que le procès verbal soit accepté tel que présenté avec un amendment pour le gravier.

Normand – Phil **Adopté**
Qu'au lieu de 5 verges de gravier nous demandons 20 verges de gravier et 20 verges d'argile (shale). L'argile était 170$ pour le lagoon et le village 318$.

Phil nous informe que la clôture au lagoon devra être changée au printemps.

Le party de Noël aura lieu le 6 janvier à Somerset à 5h30. Seize personnes seront invitées.

Lindsay organise une rencontre pour discuter du projet d'eau avec Shannon et Aurel le plus tot possible.

Il y aura un audience le 9 janvier au sujet de Patrick Colvin et sa compagnie. Nous travaillons à une solution favorable pour les deux parties.

Adrien Caillier, président **Viola Caillier, secrétaire**